

# emova

GROUP

## RAPPORT SEMESTRIEL

Au 31 mars 2025

## SOMMAIRE

**Mot de Saloua MASLAGA – Présidente du Directoire**



### 1. Rapport d'activité semestriel

Résultats de l'activité du Groupe .....	6
Faits marquants de la période et évènements postérieurs .....	7
Gestion des risques et incertitudes .....	7
Perspectives et confirmation des objectifs .....	7



### 2. Etats financiers consolidés semestriels

Compte de résultat consolidé .....	10
Tableau du résultat global consolidé .....	11
Etat de la situation financière .....	12
Tableau des flux de trésorerie consolidé .....	14
Notes annexes aux états financiers consolidés .....	16



happy  
✿ ♡ 🌸 🎁

## Le mot de Saloua MASLAGA Présidente du Directoire



« Nous poursuivons le recentrage de nos actions autour de nos marques fortes et distinctives, afin de fidéliser nos clients, nos partenaires & fiabiliser nos process avec la dose d'innovation nécessaire à notre métier.

Cela se traduit concrètement par un chiffre d'affaires sur le 1<sup>er</sup> semestre légèrement en croissance, et ce malgré le contexte de consommation atone, et un Ebitda en nette amélioration.

Nous maintenons le cap sur le 2<sup>ème</sup> semestre avec agilité pour asseoir cette dynamique ».

**Saloua MASLAGA**  
Présidente du Directoire

## A propos d'Emova Group

**Créé en 1965, Emova Group** est le 1<sup>er</sup> réseau de vente de plantes et de fleurs au détail, grâce à ses quatre marques enseignes : Monceau Fleurs, Happy, Au Nom de la Rose, Cœur de Fleurs.

Son modèle s'appuie à la fois, sur le développement de succursales détenues en propre et sur un réseau de franchisés entrepreneurs qu'Emova Group accompagne au quotidien dans l'approvisionnement en fleurs, plantes et accessoires.

Au **31 mars 2025**, le groupe compte **291** magasins, dont **222** en France.

Emova Group est coté sur Euronext Growth (FR 001336755 – ALEMV – Reuters : ALEMV.FP – Bloomberg : ALEM.PA 969500W4XRN9R81DL52).

## 1. Rapport d'activité semestriel Au 31 mars 2025



## 1. RESULTATS DE L'ACTIVITE DU GROUPE

### CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2024/2025

En M€	31/03/2025	31/03/2024	Variation	%
Chiffre d'affaires succursales et activités B to B	9,6	9,5	0,1	1%
Revenus des franchises	3,3	3,2	0,1	3%
Chiffre d'affaires Centrale d'achat et de référencement *	2,0	1,8	0,2	13%
Chiffre d'affaires e-commerce **	0,4	0,4	0,0	5%
<b>Chiffre d'affaires EMOVA Group</b>	<b>15,3</b>	<b>14,8</b>	<b>0,5</b>	<b>3%</b>

\*afin de gagner en lisibilité le Groupe a procédé à un regroupement de l'ensemble de ses revenus générés par sa centrale d'achat et de référencement sur une seule et même ligne en N & en N-1.

\*\*le chiffre d'affaires provenant des commandes e-commerce des sites Monceau Fleurs, Au Nom de la Rose et de Uber Eats, qui sont préparés et livrés directement depuis les magasins succursales ou franchisés, est comptabilisé respectivement en Chiffre d'affaires succursales ou Revenus des franchisés.

### Une performance commerciale solide sur les temps forts du semestre

Au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2024/2025, Emova Group enregistre un chiffre d'affaires de 15,3 M€, en progression de +3% par rapport à la même période de l'an dernier. Cette croissance reflète le dynamisme du réseau et l'efficacité des actions commerciales déployées lors des principales fêtes du semestre.

La montée en puissance de la communication digitale au service des points de vente a également renforcé la dynamique du semestre. Ce sont ainsi 360 opérations de communication locale qui ont été menées autour de nos magasins, permettant la diffusion de 27 millions de publicités digitales géo-ciblées.

### Un bon niveau de satisfaction client et une image de marque renforcée

L'engagement des équipes en magasin et la qualité de l'expérience client continuent de porter leurs fruits. Le Net Promoter Score (NPS) reste élevé à 71. Cette appréciation se traduit également en ligne, avec une note moyenne Google qui atteint 4,16 sur 5, en hausse de 0,16 point par rapport à N-1. Ces résultats témoignent de la force des marques du groupe et de leur ancrage dans le quotidien des Français.

### RESULTATS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2024/2025

K€ - Semestre clos le 31 mars	31/03/2025	31/03/2024	Variation
Chiffre d'affaires	15 285	14 828	457
EBITDA (1)	3 624	3 034	590
<i>Marge EBITDA</i>	<i>23,7%</i>	<i>20,5%</i>	<i>3,2pt</i>
Résultat opérationnel	1 707	715	991,901
<i>Marge opérationnelle</i>	<i>11,2%</i>	<i>4,8%</i>	<i>6,3pt</i>
Résultat net Part du groupe	1 097	-635	1731,823
<i>Marge nette</i>	<i>7,2%</i>	<i>-4,3%</i>	<i>11,5pt</i>

Comptes arrêtés par le Directoire le 30 juin 2025 et approuvés par le Conseil de Surveillance en date du 3 juillet 2025. Comptes non audités. Le rapport semestriel est publié ce jour sur le site de la société.

(1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et provisions (1,5 M€) et des autres produits et charges d'exploitation (non significatif sur le semestre). Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat.

### Un EBITDA en hausse, reflet de la robustesse opérationnelle

Grâce à la croissance du chiffre d'affaires et à une discipline opérationnelle renforcée, l'EBITDA s'établit à 3,6 M€, en hausse de 590 K€ par rapport à N-1, portant la marge à 23,7% (+3,2 points).

Cette performance traduit les efforts continus de rationalisation, en particulier sur l'optimisation du parc de magasins succursales, avec un recentrage sur les points de vente les plus performants, ainsi que l'amélioration de la performance d'achat des emballages logotés.

Le e-commerce confirme sa transformation. La rationalisation des coûts combinée à une montée en gamme commerciale permet à la business unit d'atteindre pour la première fois un EBITDA légèrement positif, tout en poursuivant la croissance de son chiffre d'affaires.

#### **Une stratégie d'investissement relancée pour soutenir la croissance du réseau**

Les bons résultats du semestre confortent la stratégie du Groupe, qui relance avec confiance ses investissements. Plusieurs franchisés historiques ont poursuivi leur développement notamment l'ouverture du huitième magasin de nos franchisés historiques à Strasbourg.

Le groupe a par ailleurs réactivé sa dynamique de recrutement de nouveaux franchisés, via une présence renforcée sur les plateformes spécialisées (L'Express

Franchise, Toute la Franchise, L'Observatoire de la Franchise). Cette stratégie va se poursuivre et s'intensifier au second semestre.

Dans le même temps, Emova investit dans la modernisation de ses outils et process, une des clés de la poursuite de l'amélioration de nos performances, et de la future consolidation du marché. Un accompagnement au déploiement de l'intelligence artificielle a été validé à l'issue d'un appel d'offres, avec pour objectif de renforcer l'efficacité opérationnelle tant au siège qu'en magasin.

#### **CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT FINANCIER AU 31.03.2025**

Les capitaux propres d'Emova Group s'élèvent à 23 M€.

L'endettement financier net hors IFRS 16 est de 16 M€ à fin mars 2025 contre 18 M€ à fin mars 2024.

Au présent rapport, sont annexés les états financiers consolidés au 31 mars 2025 arrêtés par le Directoire en date du 30 juin 2025 (comptes non audités), examinés et approuvés le 3 juillet par le Conseil de surveillance.

## **2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

Les faits marquants de la période et évènements postérieurs sont ceux détaillés dans la **note 4** des états consolidés annexés au présent rapport.

## **3. GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES**

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe s'estime exposé à la date du présent rapport d'activité

semestriel sont ceux détaillés dans la **note 28** des états consolidés annexés au présent rapport.

## **4. PERSPECTIVES**

Malgré un environnement macroéconomique incertain, Emova Group aborde le second semestre avec confiance, tout en restant vigilant sur plusieurs risques exogènes : la hausse des coûts des matières premières et du transport liée aux tensions géopolitiques, les épisodes de canicule susceptibles d'impacter les ventes estivales, et un contexte de consommation atone, marqué par un indice de confiance des ménages toujours faible (88).

Dans ce contexte, le groupe anticipe un EBITDA annuel proche de celui de l'exercice précédent.

Le Directoire  
**Saloua MASLAGA**,  
Présidente du Directoire

## **2. Etats financiers consolidés**

**Pour l'exercice clos le 31.03.2025**



---

## INDEX

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>10</b>		
<b>BILAN CONSOLIDE.....</b>	<b>12</b>		
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....</b>	<b>14</b>		
Note 1 – Informations générales.....	16	Note 3 – Périmètre de consolidation.....	24
Note 2 – Principes comptables.....	17	Note 4 – Faits marquants de la période et évènements postérieurs à la clôture.....	25
A. Déclaration de conformité	17	Note 5 – Secteurs opérationnels.....	27
B.Bases de préparation	17	Note 6 – Chiffre d'affaires.....	28
C.Principes généraux de consolidation	17	Note 7 – Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant.....	29
D.Règles et méthodes d'estimation	18	Note 8 – Cout de l'endettement financier.....	29
a) Utilisation d'estimations	18	Note 9 – Impôts.....	30
b) Transactions en devises et instruments financiers	18	Note 10 – Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession.....	31
c) Regroupements d'entreprises	19	Note 11 – Résultat par action.....	31
d) Résultat net des activités abandonnées	19	Note 12 – Ecarts d'acquisition.....	32
e) Résultat par action	19	Note 13 – Immobilisations incorporelles.....	34
f) Ecart d'acquisition	19	Note 14 – Immobilisations corporelles.....	34
g) Immobilisations incorporelles	19	Note 15 – Titres mis en équivalence.....	35
h) Immobilisations corporelles	20	Note 16 – Autres actifs financiers.....	35
i) Autres actifs financiers	20	Note 17 – Autres actifs non courants.....	36
j) Stocks	20	Note 18 – Crédances clients.....	36
k) Crédances clients	21	Note 19 – Autres actifs courants.....	37
l) Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	37
m) Auto-détention	21	Note 21 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	38
n) Provisions	21	Note 22 – Provisions.....	38
o) Impôts différés	21	Note 23 – Dettes financières.....	38
p) Actifs et passifs détenus en vue de la vente	22	Note 24 – Autres passifs non courants.....	39
q) Chiffre d'affaires	22	Note 25 – Fournisseurs et Autres passifs courants.....	39
r) Contrats de location	23	Note 26 – Instruments Financiers.....	40
s) Autres produits et charges opérationnels	23	Note 27 – Effectifs.....	41
t) Paiements en actions	23	Note 28 – Informations complémentaires.....	41



## 1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Libellé - k€	Notes	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6</b>	<b>15 285</b>	<b>14 828</b>	<b>28 018</b>
Achats consommés		-4 531	-3 933	-7 739
Charges de personnel		-4 737	-5 569	-9 937
Charges externes		-2 206	-2 116	-3 081
Impôts et taxes		-187	-176	-369
Dotations aux provisions		0	70	-50
Dotations aux amortissements		-2 043	-1617	-4 026
Autres produits et charges d'exploitation		-26	-21	-50
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 555</b>	<b>1 466</b>	<b>2 767</b>	
Autres produits et charges opérationnels	7	52	-751	-13 603
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 707</b>	<b>715</b>	<b>-10 836</b>	
Coût de l'endettement financier brut	8	-576	-510	-1708
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-576</b>	<b>-510</b>	<b>-1708</b>
Autres produits et charges financiers		0	0	299
Charge d'impôt	9	0	-32	1751
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	15	0	0	38
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>1 131</b>	<b>173</b>	<b>-10 456</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	10	0	-821	-106
<b>Résultat net</b>		<b>1 131</b>	<b>-648</b>	<b>-10 562</b>
Dont :				
<b>Part du groupe</b>		<b>1 097</b>	<b>-635</b>	<b>-10 325</b>
Part hors groupe		34	-13	-237
Résultat net par action (en euros)	11	0,12	(0,07)	(1,10)
Résultat net dilué par action (en euros)	11	0,12	(0,07)	(1,10)

TABLEAU DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
<b>Résulat net consolidé de l'exercice</b>	<b>1 131</b>	<b>-648</b>	<b>-10 562</b>
Ecarts actuariels sur indemnité de départ à la retraite			
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>			
Variation des écarts de conversion			
<b>Eléments recyclables en résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>1 131</b>	<b>-648</b>	<b>-10 562</b>
Dont :			
<b>Part du groupe</b>	<b>1 097</b>	<b>-635</b>	<b>-10 325</b>
Part hors groupe	34	-13	-237

## 2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

### ACTIF

Libellé - k€	Notes	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Ecart d'acquisition	12	22 234	22 234	22 234
Immobilisations incorporelles	13	21 660	30 824	22 133
Immobilisations corporelles	14	1 297	1 279	3 027
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations	13/14	4 265	3 016	3 047
Participations entreprises associées	15	123	85	123
Autres actifs financiers	16	594	603	568
Autres actifs non-courants	17	1 709	1 933	1 817
Actifs d'impôts non courants		2 141	1 226	2 141
<b>Total actif non courants</b>		<b>54 022</b>	<b>61 201</b>	<b>55 090</b>
Stocks et en-cours		814	667	612
Clients et comptes rattachés	18	1 877	2 065	1 476
Autres actifs courants	19	11 403	10 958	11 671
Actif d'impôt courant		157	226	126
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20	388	310	231
<b>Total actif courants</b>		<b>14 640</b>	<b>14 225</b>	<b>14 115</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	21	115	115	115
<b>Total ACTIF</b>		<b>68 777</b>	<b>75 541</b>	<b>69 320</b>

## PASSIF

Libellé - k€	Notes	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Capital		28 566	28 566	28 566
Primes liées au capital		12 966	12 966	12 966
Réserves		-19 773	-9 683	-9 537
Titres en autocontrôle		-50	-50	-50
Résultat de l'exercice		1 097	-635	-10 325
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>		<b>22 806</b>	<b>31 163</b>	<b>21 619</b>
Intérêts minoritaires		252	441	218
<b>Total capitaux propres</b>		<b>23 058</b>	<b>31 605</b>	<b>21 837</b>
Provisions pour retraites et autres avantages	22	281	226	281
Provisions non courantes	22	564		564
Passif d'impôts non-courant		0	1 135	1 203
Emprunts et dettes financières non courants	23	12 527	14 662	3 615
Dettes locatives à long terme	23	2 352	1 523	1 839
Autres passif non courants	24	5 251	4 499	5 721
<b>Total passif non courants</b>		<b>20 973</b>	<b>22 045</b>	<b>13 223</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	25	4 766	4 495	4 581
Emprunts à court terme	20	950	802	601
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	23	2 769	2 797	13 793
Dettes locatives à court terme	23	1 985	1 587	1 909
Passif d'impôt courants		573	175	137
Provisions courantes	22		314	
Autres passifs courants	25	13 688	11 706	13 225
<b>Total passif courant</b>		<b>24 731</b>	<b>21 876</b>	<b>34 245</b>
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	21	15	15	15
<b>Total PASSIF</b>		<b>68 777</b>	<b>75 541</b>	<b>69 320</b>

### 3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>1 131</b>	<b>-648</b>	<b>-10 562</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 053	1264	13 041
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	0	32	-1751
-/+ Plus et moins-values de cession	0	1307	665
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0	-38
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>3 183</b>	<b>1 954</b>	<b>1 355</b>
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité	-754	-248	3 745
+/- impôts versé	-3	-60	-103
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>2 427</b>	<b>1 647</b>	<b>4 997</b>
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-291	-409	-1330
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	14	967
+/- Incidence des variations de périmètre	0	0	30
+/- Variation des prêts et avances consentis	-27	-30	6
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-318</b>	<b>-425</b>	<b>-328</b>
- Versées par les actionnaires de la société mère	90	120	266
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts et augmentation de comptes courants	0	350	378
- Remboursements d'emprunts et remboursements de comptes courants	-2 391	-1 980	-5 479
<b>= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement</b>	<b>-2 301</b>	<b>-1 510</b>	<b>-4 835</b>
+/- Incidence des variations des cours des devises	0	0	0
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-192</b>	<b>-288</b>	<b>-166</b>
<b>TRESORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>-370</b>	<b>-204</b>	<b>-204</b>
<b>TRESORERIE DE CLOTURE</b>	<b>-562</b>	<b>-493</b>	<b>-370</b>

#### 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé - k€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Autocontrôle	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres hors groupe
<b>Situation nette au</b>	<b>30 septembre 2023</b>	<b>27 708</b>	<b>13 824</b>	<b>-6 356</b>	<b>-50</b>	<b>-3 448</b>	<b>31 679</b>
Affectation du résultat N-1				-3 448		3 448	
Var. de capital en numéraire et souscrisp	858		-858				
Résultat					-10 325	-10 325	-237
Rémunération fondées sur des instruments de capitaux propres			266			266	
<b>Situation nette au</b>	<b>30 septembre 2024</b>	<b>28 566</b>	<b>12 966</b>	<b>-9 537</b>	<b>-50</b>	<b>-10 325</b>	<b>21 619</b>
Affectation du résultat N-1				-10 325		10 325	
Résultat					1097	1097	34
Rémunération fondées sur des instruments de capitaux propres			90			90	
<b>Situation nette au</b>	<b>31 mars 2025</b>	<b>28 566</b>	<b>12 966</b>	<b>-19 773</b>	<b>-50</b>	<b>1 097</b>	<b>22 806</b>
							<b>252</b>

## 5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

Emova Group (le « Groupe ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

Emova Group a pour activités principales le développement des réseaux de franchise des enseignes Monceau Fleurs, Happy, Cœur de Fleurs/Rapid'Flore et Au Nom de la Rose et la fourniture des services associés (approvisionnement en fleurs, plantes, accessoires, animation, formation, marketing et communication), ainsi que le déploiement digital par le biais de ses sites marchands en propre et de la conclusion de partenariats digitaux.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2025 présentés ont été arrêtés lors de la séance du 30 juin 2025 par le Directoire.

Le modèle économique du Groupe repose sur les sources de revenus ci-après :

- Les redevances sur le chiffre d'affaires « B to C » des magasins aux 4 enseignes (14%) dans le cadre d'un

contrat de franchise d'une durée de 7 ans en moyenne renouvelable ;

- Les redevances de publicité nationale (5%) ;
- Les commissions versées par les fournisseurs référencés sur les achats effectués par les magasins à l'enseigne (10%) ;
- Les droits d'entrée sur les opérations de développement (créations et successions) (1%) ;
- Le chiffre d'affaires des magasins en propre (64%) ;
- Les ventes en ligne réalisées par l'intermédiaire des sites marchands en propres (3%) ;
- Les autres revenus incluant notamment les revenus de formation (3%).

Au 31 mars 2025, le nombre de boutiques en propre est de 44, quand les réseaux franchisés sont composés de 247 magasins en France et à l'international, soit un total de 291 magasins.

Le volume d'affaires des enseignes du Groupe correspondant au chiffre d'affaires réalisé par les magasins (franchisés ou non) de chaque réseau, est présenté ci-dessous :

En M€ Données à fin mars	S1		Variation	
	2024/25	2023/24		
<b>Volume d'affaires sous enseigne *</b>	<b>66,2</b>	<b>64,7</b>	<b>1,5</b>	<b>2,3%</b>
<b>dont succursales</b>	<b>9,6</b>	<b>9,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>-3,3%</b>
<b>dont franchises</b>	<b>55,9</b>	<b>54,1</b>	<b>1,9</b>	<b>3,5%</b>
dono franchises France	0,3	0,4	-0,1	-22,4%
dono franchises Internationales	0,4	0,4	0,0	3,8%
<b>dont Ecole Florale</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>-22,4%</b>
<b>dont e-commerce</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>3,8%</b>

\* à périmètre constant

\* Le volume d'affaires sous enseigne est un indicateur financier non-IFRS. Il correspond au chiffre d'affaires réalisé par les magasins de chaque réseau (franchisés, succursales et e-commerce). Ce chiffre d'affaires ne prend pas en compte les revenus générés par Emova Market & Products, centrale d'achat et de référencement (anciennement nommé Emova Market Place).

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES LES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES APPLIQUEES LORS DE LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SONT DECrites CI-APRES.

**A. DECLARATION DE CONFORMITE**

Le Groupe est coté sur le marché Euronext Growth de Paris depuis le 7 décembre 2007.

Il a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui a modifié l'article L. 223-24 du Code de Commerce à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_en#ifrs-financial-statements](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements). Il intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés d'Emova Group au 31 mars 2025 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et d'application obligatoire à cette date.

Ils ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2025, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1 er janvier 2025.

Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés annuels.

**B. BASES DE PREPARATION**

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites. Elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

**B.1 Changement de présentation**

- Néant

**B.2 Correction d'erreur**

- Néant

**C. PRINCIPES GENERAUX DE CONSOLIDATION**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Emova Group et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsqu'Emova Group a la capacité d'utiliser le pouvoir qu'elle détient sur l'entité pour influer sur sa rentabilité

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en [Note 3](#).

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupes ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

#### D. REGLES ET METHODES D'ESTIMATION

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles, sont présentés dans les paragraphes suivants.

La continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois à compter du 1er avril 2025 s'appuie sur la progression des flux de trésorerie d'exploitation, le maintien des lignes de découvert et des concours bancaires d'Emova Holding existants.

#### A) UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans ses comptes à la date d'arrêté des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées, ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.

Les principales sources d'estimations et de jugements comptables concernent :

- L'estimation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ([Note 12](#))
- La mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables ([Note 9 b](#))
- La capitalisation des frais de développement liés à la construction des plateformes e-commerce et centrale d'achat, des outils digitaux du groupe et ceux liés à son rôle de franchiseur, des nouveaux concepts de magasin, de l'Ecole Florale ([Note 2 g](#))
- L'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers

#### B) TRANSACTIONS EN DEVISES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

- [Transactions en devises](#)

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devise

- Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « réserves de conversion ».

---

#### C) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés suivant la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs étant évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel non affecté a comptabilisé le cas échéant en écarts d'acquisition (« goodwill »). Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

---

#### D) RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité, une région géographique complète ou des magasins en cours de cession.

---

#### E) RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, sous déduction des actions auto-détenues.

---

#### F) ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation est calculé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités, après affectation aux actifs et passifs identifiables, dès lors que cette procédure est appropriée.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Deux UGT ont été définies par le Groupe :

- L'UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Cœur de Fleurs et Au

Nom de la Rose ainsi que les activités e-commerce et centrale d'achats du groupe.

- L'UGT « Magasins » comprend l'activité « vente au détail » des produits sur plusieurs points de vente à destination d'une clientèle de particuliers.

Les écarts d'acquisition et les marques ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils se rattachent. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé du prix de cession et de la valeur d'usage des UGT. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

---

#### G) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Frais de recherche et développement générés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets.
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée

Les frais de développement capitalisés en lien avec la construction des plateformes e-commerce et centrale d'achats sont amortis sur une période de 5 à 7ans.

- Concessions, brevets et marques

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de valeur sont pratiqués annuellement selon la méthodologie présentée en notes 13 et 14.

---

#### H) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différencierées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

---

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans

---

La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations

font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.

---

#### I) AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable, à leur coût d'origine. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

- Titres de participation non consolidés

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette rubrique n'étant pas cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

- Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

- Dépôts et cautionnements et autres

Ce poste est principalement constitué des dépôts de garantie et des dépôts sur des comptes séquestres ouverts lors de litiges ou d'arbitrages.

---

#### J) STOCKS

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti)

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable

---

## K) CREANCES CLIENTS

Les créances et dettes sont évaluées à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances commerciales est constatée en cas de litige pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Le groupe applique par ailleurs le modèle simplifié tel que défini dans IFRS 9 et enregistre une dépréciation de ses créances clients correspondant à la perte de crédit attendue. Les taux de dépréciation utilisés ont été estimés en fonction des échéances et des retards de paiements des créances, compte tenu des pertes que le groupe a pu constater par le passé. Une analyse des pertes sera conduite annuellement afin d'ajuster éventuellement les taux de dépréciation.

---

## L) TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

---

## M) AUTO-DETENTION

Les actions d'auto-détenzione sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

---

## N) PROVISIONS

Le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;

- L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge estimée sur la base des éléments connus.

- Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.

- Provisions non courantes

Avantages au personnel : le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer au moment du ou après le départ des employés qui en bénéficient. Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite.

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turn-over, taux d'inflation et rendement des capitaux.

Restructuration : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés.

---

## O) IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

---

#### P) ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé. Le Groupe classe également en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant en cours de liquidation.

Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente

---

#### Q) CHIFFRE D'AFFAIRES

En application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de

produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

Le chiffre d'affaires correspond principalement aux :

- Redevances versées par les franchisés (redevances de chiffre d'affaires et de publicité nationale) ;
- Commissions facturées aux fournisseurs référencés de fleurs, plantes et accessoires ;
- Droits d'entrée perçus à chaque ouverture d'un nouveau point de vente ;
- Ventes au détail de fleurs, plantes, accessoires réalisées par les points de vente détenus par le Groupe ;
- Ventes en ligne des sites marchands ;
- Ventes réalisées par la centrale d'achat Emova Market Place auprès des franchisés du réseau.

Les redevances de franchises correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé et sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes réalisées par les franchisés.

Les commissions perçues au titre du référencement correspondent à un pourcentage des achats réalisés auprès des fournisseurs et sont comptabilisées en fonction de ces derniers.

Le Groupe perçoit des franchisés un droit d'entrée forfaitaire au début du contrat de franchise. Le Groupe considère que ce droit d'entrée correspond principalement aux prestations fournies par le Groupe en lien notamment avec la conception du magasin, l'assistance et la formation à l'ouverture. Il a ainsi été considéré que le droit d'entrée correspond à une obligation de performance distincte. Par ailleurs, le Groupe considère que le droit d'entrée facturé correspond au prix de vente séparé des prestations fournies.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est évalué sur la base de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA, des autres taxes. Le Groupe reconnaît le revenu dès lors qu'il a transféré le contrôle du bien ou du service au client.

Le groupe ne dispose pas de programme de fidélité susceptible d'avoir un impact significatif sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

---

#### R) CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IFRS 16 « Contrats de location », les loyers ne sont plus comptabilisés en charge au compte de résultat, mais donnent lieu à la comptabilisation de dotations aux amortissements et de charges financières.

Le paiement des loyers est quant à lui réparti entre remboursement du capital de la dette et charges financières. La durée retenue pour le retraitement des contrats de location est calée sur la durée contractuelle des baux signés.

---

#### S) AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Conformément à la recommandation ANC 2020-01 relative au format des comptes consolidés en IFRS, le Groupe présente les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels ». Cette classification

vise à présenter de manière distincte tout évènement majeur intervenu pendant la période qui est de nature à fausser la lecture de la performance.

---

#### T) PAIEMENTS EN ACTIONS

Les actions attribuées gratuitement par le Groupe à des salariés ou mandataires sociaux français sont des opérations réglées en capitaux propres.

La juste valeur à la date d'attribution de ces accords de paiement fondés sur des actions réglées en capitaux propres est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits, selon la méthode d'acquisition graduelle des droits puisque les actions gratuites sont acquises par tranches.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels les conditions de service associées seront remplies, de sorte que le montant comptabilisé in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service correspondantes à la date d'acquisition des droits.

### NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	mars-25			mars-24			sept-24		
	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
ANRE / ANR EXLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ANTHEIA / IDF EXLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CREATION FLORALE	ME	30%	30%	ME	30%	30%	ME	30%	30%
ANR / ANR DEVELOPPEMENT	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LA BOX MONCEAUFLEURS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMP / EMOVA MARKET & PRODUCTS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA PRODUCTION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
FLORIA CREATION / CDF DEVELOPPEMENT	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY / HAPPY DEVELOPPEMENT	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY EXPANSION / HAPPY EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAURAUNIZE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LGDV / MONCEAUFLEURS DEVELOPPEMENT	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MAGIE FLORALE / MF DENFERT	IG	100%	57%	IG	100%	57%	IG	100%	57%
MAISON DE VERDI	ME	40%	40%	ME	40%	40%	ME	40%	40%
MFEF	IG	57%	57%	IG	57%	57%	IG	57%	57%
MFE / MONCEAUFLEURS EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MONCEAUFLEURS / MF MALESHERBES	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
RFE / CDF EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
IFLORE / MF INVALIDES	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LV FLORE / LV1EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MF FLORE / MF COURBEVOIE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BS FLORE / LV2 EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ROMA FLORE / ABC EXPLOITATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
<b>Société en activité abandonnée ou en cours de cession</b>									
WHKS BV	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%

#### Participations non-consolidées

Certaines participations du groupe, qui sont majoritairement dans des sociétés exploitant des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de résultat opérationnel, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci-joints. Celles-ci sont les suivantes :

- ISA BOULOGNE (35%)
- Veronica's Flower (25%)
- Brin de Melisse (20%)

## NOTE 4 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### **FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE (1<sup>er</sup> semestre 2025) :**

#### **ACTIVITES DU GROUPE**

##### ***EVOLUTION DU PARC MAGASINS PAR ENSEIGNE***

Au 31 mars 2025, Emova Group compte 291 points de vente : 247 sous franchise et 44 succursales.

Le groupe a poursuivi son développement en franchise par l'ouverture en France de 7 magasins sous les enseignes Monceau Fleurs (5) et Au nom de la rose (2). Nous avons accueilli de nouveaux franchisés dans le cadre de ces opérations.

Parallèlement, le groupe poursuit la rationalisation du parc magasins en franchise avec :

- le passage sous l'enseigne Monceau Fleurs de 3 magasins exploités précédemment sous la marque Rapid'Flore (2) et Happy (1) ;
- la fermeture de 15 magasins en France liée au cycle naturel de l'évolution du parc en lien avec des fins de contrats ;
- Aucun changement dans notre parc international ;

Ces événements contribuent à l'amélioration du mix magasins en termes d'enseigne, de taille de boutiques et d'emplacement géographique.

##### ***LANCEMENT D'UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE CANDIDATS A LA FRANCHISE***

Au cours de ce semestre, une nouvelle dynamique a été impulsée pour renforcer les actions de sourcing de candidats à la franchise. Une campagne de communication ciblée a été relancée via la presse spécialisée afin d'accroître la visibilité des opportunités proposées. Parallèlement, des démarches actives ont été engagées auprès de prestataires spécialisés dans le recrutement, dans le but de diversifier les canaux d'identification des nouveaux franchisés et d'optimiser la qualité des candidatures reçues.

#### **COMPARABILITE DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes consolidés semestriels au 31 mars 2025 sont présentés comparativement avec les comptes consolidés semestriels établis au 31 mars 2024.

#### ***EVOLUTION DU CAPITAL ET ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE***

L'actionnaire de référence de la Société est la société Emova Holding, société par actions simplifiée, contrôlée par la société FPCI France Special Situations Fund I représentée par Perceva qui détient 45 % du capital au 31 mars 2025.

Au 31 mars 2025, le capital d'Emova Holding est réparti de la façon suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention
FPCI France Special Situations Fund I représenté par la société Perceva	14 581 284	100,00%
Autres associés	48	0,00%
Total	14 581 332	100,00%

Par ailleurs, Emova Holding et FPS Matignon Innovation sont liés depuis le 29 juillet 2016 par un pacte d'actionnaires encadrant leurs relations au sein d'Emova Group. Ce pacte définit notamment les modalités d'exercice de leurs droits de vote et leur coordination stratégique. En vertu de cet accord, les deux entités sont considérées comme agissant de concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce.

Au 31 mars 2025, le capital d'Emova Group est réparti de la façon suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention
Emova Holding	4 325 086	45%
FPS Matignon	480 769	5%
Autres actionnaires	4 716 281	50%
<b>Total</b>	<b>9 522 136</b>	<b>100 %</b>

#### **EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 MARS 2025 :**

##### ***PUBLICATION DU RAPPORT RSE VOLONTAIRE D'EMOVA GROUP POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2024***

Le 30 mai 2025, Emova Group a publié son rapport volontaire RSE pour l'exercice clos au 30 septembre 2024. Ce document, accessible sur le site corporate sous le titre [«Rapport RSE volontaire d'Emova pour l'exercice au 30.09.24»](#), illustre les avancées concrètes du Groupe en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Il convient de préciser que ce rapport ne constitue pas le rapport de durabilité au sens des normes ESRS, auxquelles la société n'est pas soumise à ce jour. Il n'a pas fait l'objet d'une revue par un tiers indépendant.

Ce rapport s'inscrit dans une démarche volontaire de transparence, de cohérence et d'amélioration continue, en lien avec l'ensemble des enseignes du Groupe et son centre de formation, L'École Florale.

Parmi les principales réalisations figurent :

- Une réduction de 20 % de l'empreinte carbone globale (scopes 1 à 3), grâce à l'évolution du mix achats, à l'optimisation de la chaîne logistique et à une meilleure fiabilité des données environnementales ;
- Un doublement des volumes d'achat de fleurs françaises et de saison, via le partenariat avec Alma Bouquets, permettant une offre locale hebdomadaire dans les magasins succursales ;
- Le développement de l'insertion professionnelle via L'École Florale (93,5 % de réussite aux examens et accueil de 20 stagiaires ukrainiens) ;
- Le lancement d'initiatives emblématiques : lutte contre le gaspillage (Too Good To Go), soutien à la biodiversité (Semaine des Fleurs pour les Abeilles), inclusion et diversité (Chartes Diversité et LGBT+).

Dans la perspective de la révision de sa Charte RSE prévue en 2025, Emova Group a également engagé une réflexion stratégique sur plusieurs axes clés :

- La gestion responsable des produits phytosanitaires et intrants dans la chaîne d'approvisionnement ;

- Le renforcement du soutien à la filière de production florale française ;
- L'accompagnement de l'évolution des savoir-faire métiers ;
- L'amplification des actions sociales et solidaires au sein du réseau.

Ces engagements traduisent la volonté du Groupe d'inscrire la durabilité au cœur de sa stratégie et de devenir une référence en matière de transition écologique et sociétale dans l'univers floral.

##### **NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE**

Par décision en date du 3 juin 2025, le Conseil de surveillance a nommé Mme Cécile RIDEAU en qualité de nouveau membre du Directoire.

Madame Cécile RIDEAU a été nommée en qualité de nouveau membre du Directoire pour la durée restant à courir du mandat du Directoire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2031 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2030.

##### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2025 – REDUCTION DE CAPITAL**

Depuis la clôture du semestre, la Société a convoqué une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire pour le 30 juin 2025.

Cette assemblée est appelée à approuver plusieurs résolutions destinées à renforcer la structure financière de la Société. En particulier, deux réductions successives de capital sont proposées aux actionnaires : la première, d'un montant de 14.473.646,72 euros, par apurement de pertes, qui entraînerait une diminution de la valeur nominale des actions de 3 euros à 1,48 euro ; la seconde, d'un montant de 9.331.693,28 euros, par affectation à un compte de primes d'émission, qui aurait pour effet de réduire la valeur nominale des actions de 1,48 euro à 0,50 euro.

Ces opérations, si elles se réalisent, conduiront aux modifications corrélatives des articles 7 et 8 des statuts de la Société.

Par ailleurs, une délégation au Directoire de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants mandataires sociaux du Groupe est proposée à cette même assemblée.

## NOTE 5 – SECTEURS OPERATIONNELS

Le découpage d'Emova Group, opéré en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », fondé sur l'organisation du Groupe, repose sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et UGT du Groupe.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » permet de regrouper les secteurs opérationnels du Groupe présentant des performances et des caractéristiques économiques similaires.

Le Groupe est ainsi géré en deux secteurs opérationnels distincts :

- Le secteur « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Coeur de Fleurs et Au Nom de la Rose ainsi que les activités e-commerce et centrale d'achats/référencement du groupe au % des achats réalisés par les franchisés.

- Le secteur « Magasins » comprend l'activité de « vente au détail » des magasins succursales, l'activité de centrale d'achats/référencement au % des achats réalisés par les succursales et les activités de la bouquetterie et des sites e-commerce en propre.

L'information par zone géographique n'est pas présentée en raison du caractère non significatif des activités réalisées à l'étranger.

La répartition par segment du chiffre d'affaires et de l'EBITDA (1), agrégats suivis par le management dans le cadre du reporting interne, est présentée ci-dessous :

en M€ - S1 2023/24	Services	Magasins	TOTAL
CA	5,1	9,8	14,9
EBITDA	1,3	1,7	3,0

  

en M€ - S1 2024/25	Services	Magasins	TOTAL
CA	5,4	9,6	15,0
EBITDA	3,9	1,1	5,0

(1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et provisions et des autres produits et charges d'exploitation. Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat.

## NOTE 6 – CHIFFRE D’AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Ventes de marchandises	10 100	9 607	17 922
Production vendue de services	5 185	5 221	10 096
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>15 285</b>	<b>14 828</b>	<b>28 018</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité vente de marchandises correspond principalement à l'activité des sociétés Monceau Fleurs (magasin du Boulevard Malesherbes à Paris), Rapid Flore Expansion, Monceau Fleurs Expansion, Happy Expansion, Magie Florale, LV Flore, MF Flore, BS Flore, I Flore, ROMA Flore ainsi que des sociétés ANR et ANR Expansion (magasins Au Nom de la Rose), respectivement sous les nouvelles dénominations MF Malesherbes, CDF Exploitation, Monceau Fleurs Exploitation, Happy Exploitation, MF Denfert, LV1 Exploitation, MF Courbevoie, LV2 Exploitation, MF Invalides, ABC Exploitation ainsi que ANR Développement et ANR Exploitation.

Il comprend également le chiffre d'affaires du e-commerce.

La production vendue de services englobe les revenus tirés de l'activité de franchiseurs à savoir les redevances assistance, redevances publicité, les droits d'entrée ainsi que les commissions de référencement perçues.

## NOTE 7 – RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Les autres produits et charges opérationnels regroupent l'intégralité des charges ou produits ne correspondant pas à l'activité courante de l'entreprise. Aussi, si un tel reclassement n'était pas effectué, la lecture de la performance économique pourrait en être affectée. Ces coûts sont présentés par typologie dans le tableau ci-dessous :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Impact de la norme IFRS 2 "Paiement fondé en actions"	-100	-120	-335
Frais d'accompagnement exceptionnel du réseau		-118	
Taxe patronale liée à des attributions gratuites d'action		-69	
Honoraires exceptionnels	-69	-19	
Charges exceptionnelles liés aux exercices précédents	543	-236	-1 915
Pénalités, amendes	-4	-27	-112
Coût des départs du personnel		-92	
Autres	-218	-69	
Charges de réorganisation			-1 872
Dépréciation actifs incorporelles			-9 050
Soutien au réseau franchise			-319
<b>Total autres produits et charges opérationnels</b>	<b>152</b>	<b>-751</b>	<b>-13 603</b>

## NOTE 8 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier est de :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Coût de l'endettement financier brut	-522	-458	-1540
Intérêts sur dettes de loyers	-55	-52	-168
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-576</b>	<b>-510</b>	<b>-1 708</b>

## NOTE 9 – IMPOTS

### A) CHARGE D'IMPOT SUR LES RESULTAT

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Impôts sur les bénéfices		34	65
impôts différés	0	-2	-1816
<b>Charges d'impôts</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>-1751</b>

### B) DETAILS DES IMPOTS DIFFERE

	30/09/2024	Variation	31/03/2025
Comptabilisation des engagements de retraites	70		70
Droit au bail	137		137
Activation des déficits fiscaux	3 808		3 808
Frais d'acquisitions	61		61
Marque	1800		1800
IFRS 16	14	2	17
<b>Actifs d'impôts différés (1)</b>	<b>5 891</b>	<b>2</b>	<b>5 893</b>
Annulation des Provisions internes	42		42
Marques	5 043		5 043
Amortissements dérogatoires	127		127
<b>Passifs d'impôts différés (2)</b>	<b>5 211</b>		<b>5 211</b>
<b>Solde net d'impôt différé (1)-(2)</b>	<b>680</b>	<b>2</b>	<b>683</b>

Le solde d'impôts différés actifs, après prise en compte des impôts différés passifs imputables, correspond à un horizon de consommation de l'ordre de 3 ans au regard des prévisions de bénéfices fiscaux établis par le Groupe au 31 mars 2025.

Les prévisions de bénéfices fiscaux à 3 ans s'appuient en particulier sur une croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 20% par an et une progression du résultat d'exploitation (rapporté au chiffre d'affaires) de l'ordre de 4 points pour l'ensemble de la période 2025 et 2028.

## NOTE 10 – RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION

Au 31 mars 2025 la société Emova Market Place (ex WHKS) est considéré comme une activité abandonnée ainsi que les magasins ANR Paris XVII Courcelles, MF Marne la

Coquette, MF Viroflay, MF Villebon, CF Poissy, MF Enghien MF Pau Billere, MF Pau Mermoz, MF Pau Tourasse, MF Pau Nobel au cours de l'exercice :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession		-821	-106
<b>Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>-821</b>	<b>-106</b>	

## NOTE 11 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la Note 2-D-E Résultat par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
<b>En euros</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	1096 823	(635 081)	(10 325 327)
<b>En nombre d'actions</b>			
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action</b>	<b>9 522 136</b>	<b>9 034 973</b>	<b>9 367 418</b>
Effet de la dilution :			
- Obligations convertibles			
- Options d'achats ou de souscription d'actions			
- Attribution d'actions gratuites			
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action</b>	<b>9 522 136</b>	<b>9 034 973</b>	<b>9 367 418</b>
<b>En euros</b>			
Résultat net par action	0,12	-0,07	-1,10
Résultat net dilué par action	0,12	-0,07	-1,10

## NOTE 12 – ECARTS D’ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d’acquisition par participation (en valeur brute) :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
<b>Ecart d’acquisition</b>	<b>22 234</b>	<b>22 234</b>	<b>22 234</b>

### Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie en 2025

Libellé - KI	UGT Magasins	UGT Services	TOTAL
<b>UGT - Valeur brute</b>	<b>8 982</b>	<b>18 240</b>	<b>27 222</b>
<b>UGT - Dépréciations</b>	<b>-4 988</b>		<b>-4 988</b>
<b>UGT - Valeur nette</b>	<b>3 994</b>	<b>18 240</b>	<b>22 234</b>

### Répartition des immobilisations incorporelles et corporelles par UGT (hors IFRS 16)

Libellé - KI	UGT Magasins		UGT Services		TOTAL
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	
<b>Total</b>	<b>7 208</b>	<b>1 774</b>	<b>17 150</b>	<b>1 090</b>	<b>27 222</b>

### Valeur comptable par UGT (hors IFRS16)

Libellé - KI	UGT Magasins				UGT Services				Total UGT Services
	Ecart d'acquisition	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total UGT Magasins	Ecart d'acquisition	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total UGT Services	
<b>Valeur comptable</b>	<b>5 203</b>	<b>7 208</b>	<b>1 774</b>	<b>14 191</b>	<b>17 025</b>	<b>17 150</b>	<b>1 090</b>	<b>35 265</b>	

### Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d’acquisition ne sont pas amortis, mais doivent être testés pour dépréciation au moins une fois par an, ou plus souvent si des événements spécifiques indiquent une perte de valeur possible.

Ce test est réalisé chaque année en septembre, lors de la clôture annuelle des comptes du Groupe.

Si la valeur recouvrable de l’Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une perte est enregistrée dans le résultat opérationnel. Cette année, le test s’appuie sur un plan actualisé sur 5 ans.

Compte tenu de l’augmentation des coûts d’emprunt dans le contexte économique actuel, le taux d’actualisation utilisé au 30 septembre 2023 avait été relevé à 11% et reste inchangé aujourd’hui, comme le taux de croissance à l’infini à 2%

## UGT SERVICES :

Le Groupe s'appuie sur des synergies et des complémentarités entre ses quatre enseignes, qui partagent des caractéristiques communes :

- **Offre produit** : Une gamme commune avec un focus sur les produits principaux ;
- **Contrats** : Harmonisation des termes juridiques et financiers entre les enseignes ;
- **Communication** : Mutualisation des budgets et des actions de communication au profit des franchisés ;
- **Fonctions partagées** : Mutualisation des équipes pour le développement, le marketing, les achats, la finance, l'informatique et le juridique.

Cette stratégie renforce la collaboration entre les enseignes et les franchisés, avec un grand nombre d'entre eux exploitant plusieurs marques du Groupe. De plus, une

politique favorisant les franchisés existants pour les nouvelles opportunités dans une même ville crée des synergies supplémentaires et garantit une continuité des revenus provenant des redevances.

### Hypothèses :

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes pour la période 2025-2029 :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 10% en moyenne par an. Celui-ci est étroitement lié au programme d'ouverture de nouvelles franchises - 15 ouvertures en moyenne par an ;
- Progression du résultat d'exploitation proportionnel au chiffre d'affaires sur l'ensemble de la période.

La valeur d'utilité (VU) de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

## Sensibilité (UGT Services incluant les activités nouvelles) :

### **Test de sensibilité sur le taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini :**

M€ -écart entre la VU et la valeur comptable	Taux d'actualisation		
	10,0%	11,0%	12,0%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	5,0	1,2
	2,0%	8,7	4,0
	3,0%	13,4	7,5
			3,0

## UGT Magasins :

Elle regroupe l'ensemble des magasins, nonobstant l'enseigne sous laquelle ils sont exploités car l'organisation de l'activité des succursales repose sur la rationalisation et la mutualisation des différents services (achats, ventes, développement, animation...) sous la responsabilité et la gestion opérationnelle d'un Directeur d'Exploitation unique.

Hypothèses : Le test relatif à l'UGT Magasins a été réalisé sur la base du périmètre de magasins au 30 septembre

2024, en excluant les acquisitions de succursales prévues sur le plan.

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes (pour la période 2025-2029) :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires moyen de 5%
- Progression du résultat d'exploitation proportionnel au chiffre d'affaires sur l'ensemble de la période.

## NOTE 13 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

Libellé - k€	30/09/2024	Augmentation	Diminution	Virement interne	31/03/2025
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	26 869	75			26 944
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	11788	776			12 564
Droit au bail et fonds de commerce	10 091				10 091
Autres immobilisations incorporelles	5				5
Immobilisations incorporelles en cours	97	10	-51		55
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>48 849</b>	<b>861</b>	<b>-51</b>		<b>49 659</b>
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	5 847	506			6 353
Amortissements des droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations	8 741	126			9 867
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>14 589</b>	<b>1 632</b>			<b>16 221</b>
Prov. sur cons, brevets et droits similaires	7 204				7 204
Provisions dépréciation droit au bail	117				117
Provisions dépréciation autres immos	1760				1 760
<b>Provisions sur immobilisations incorporelles</b>	<b>9 080</b>				<b>9 080</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>25 180</b>				<b>24 358</b>

Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts. Le poste Droit au bail et Fonds de commerce est notamment constitué du fonds de commerce exploité par la société Monceau Fleurs, sise au 92 Boulevard Malesherbes -75 008

Paris, valorisé pour un montant de 1 482 K€ ainsi que des droits au bail et Fonds de commerce de l'ensemble du périmètre succursale. Concernant les droits d'utilisation, se référer à la définition donnée en 2-D-R « Contrats de locations ».

## NOTE 14 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations corporelles :

Libellé - k€	30/09/2024	Augmentation	Diminution	Virement interne	31/03/2025
Autres immobilisations corporelles	5591	205	-17	51	5 830
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	2915		-262		2 653
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>8 506</b>	<b>205</b>	<b>-278</b>	<b>51</b>	<b>8 484</b>
Amortissements des autres immobilisations corporelles	4397	129	-18		4 508
Amortissements des immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	1056	291	-261		1 086
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>5 452</b>	<b>420</b>	<b>-278</b>		<b>5 594</b>
Provisions sur autres immobilisations corporelles	26				26
<b>Provisions sur immobilisations corporelles</b>	<b>26</b>				<b>26</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>3 027</b>				<b>2 864</b>

## NOTE 15 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	30/09/2024	Résultat	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2025
Titres mis en équivalence		123				123
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>123</b>					<b>123</b>

## NOTE 16 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la note 2-D-(i) Autres actifs financiers, les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués de manière fiable. Dans ce dernier cas, une

dépréciation est comptabilisée si leur valeur de réalisation probable est inférieure à leur valeur d'origine.

Les autres actifs financiers se décomposent de la manière suivante :

Libellé - k€	30/09/2024	Augmentation	Diminution	31/03/2025
Titres non consolidés	197			197
Créances rattachées à des participations	38			38
Prêts	75			75
Autres immobilisations financières	550	27		577
<b>Immobilisations financières</b>	<b>859</b>	<b>27</b>		<b>886</b>
Provisions sur titres de participation	179			179
Provisions des autres créances ratt. à des participations	38			38
Provisions sur prêts	75			75
<b>Autres immobilisations financières - Provisions</b>	<b>292</b>			<b>292</b>
<b>Actifs financiers non courant - nets</b>	<b>568</b>			<b>594</b>

Le poste Autres immobilisations financières est principalement constitué de dépôts de garantie versés.

## NOTE 17 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Clients et comptes rattachés - part > 1an	1235	1118	1222
Comptes courants - actif	496	1575	496
Autres créances	726	967	846
<b>Autres actifs non courants - Valeur brute</b>	<b>2 457</b>	<b>3 660</b>	<b>2 564</b>
Prov. clients et comptes rattachés	-734	-761	-733
Prov. comptes courant actif	-14	-965	-14
<b>Autres actifs non courants - Provisions</b>	<b>-748</b>	<b>-1 726</b>	<b>-748</b>
<b>Actifs non courant - Net</b>	<b>1 709</b>	<b>1 933</b>	<b>1 817</b>

## NOTE 18 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent ainsi :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Clients et comptes rattachés - part < 1an	1877	2 068	1476
Prov. Clients et comptes rattachés < 1an		-2	0
<b>Total créances clients - Net</b>	<b>1 877</b>	<b>2 065</b>	<b>1 476</b>

K€	1 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	+360 jours	Non Echu	TOTAL
Clients	445	51	12	1 147	222	1 877

## NOTE 19 – AUTRES ACTIFS COURANT

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Etat, impôts sur les bénéfices	30	9	30
Créances sur personnel & org. Sociaux- part < 1an	138	154	90
Créances fiscales hors IS - part à moins d'un an	9 635	7 648	9 484
Autres créances - part à moins d'un an	1618	3 266	2 187
<b>Autres actifs courants - Valeur brute</b>	<b>11 421</b>	<b>11 077</b>	<b>11 791</b>
Prov. autres créances - part à moins d'un an	-308	-266	-308
<b>Autres actifs courants - Provisions</b>	<b>-308</b>	<b>-266</b>	<b>-308</b>
<b>Charges constatées d'avances</b>	<b>290</b>	<b>148</b>	<b>188</b>
<b>Actifs courant - Net</b>	<b>11 403</b>	<b>10 958</b>	<b>11 671</b>

## NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Disponibilités	388	310	231
<b>Trésorerie active</b>	<b>388</b>	<b>310</b>	<b>231</b>
Trésorerie passive	950	802	601
<b>Trésorerie passive</b>	<b>950</b>	<b>802</b>	<b>601</b>

Une très large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euro. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la

monnaie nationale afin d'assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.

## NOTE 21 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées s'analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Actifs détenus en vue de la vente & Activités abandonnées	15	15	15
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente &amp; activités abandonnées</b>	<b>115</b>	<b>115</b>	<b>115</b>
Passifs détenus en vue de la vente & activités abandonnées	15	15	15
<b>Passif non courants détenus en vue de la vente &amp; activités abandonnées</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

## NOTE 22 – PROVISIONS

Les principes d'évaluation des provisions pour risques et charges et leurs natures sont décrits dans la Note 2-D-(n) Provisions.

Les variations des provisions au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé - k€	30/09/2024	Dotation	Reprise	31/03/2025
<b>Provisions courantes</b>				
Provisions pour indemnités retraite	281			281
Autres provisions	564			564
<b>Provisions non courantes</b>	<b>844</b>			<b>844</b>
<b>Total provisions</b>	<b>844</b>			<b>844</b>

## NOTE 23 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Emprunts auprès établiss. de crédit	11838	14 105	2 202
Comptes courants	688	557	597
Dettes locatives IFRS 16 à long terme	2 352	1523	2 655
<b>Dettes financières - non courant</b>	<b>14 878</b>	<b>16 185</b>	<b>5 454</b>
Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1an	2 769	2 797	13 379
Dettes locatives IFRS 16 à court terme	1985	1587	2 323
<b>Dettes financières - courant</b>	<b>4 754</b>	<b>4 384</b>	<b>15 701</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>19 633</b>	<b>20 569</b>	<b>21 156</b>

Détail des dettes financières par échéance :

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Moins d'un an	4 754	4 384	15 701
De 1 à 5 ans	14 190	15 589	4 858
A plus de 5 ans	688	596	597
<b>Total dettes financières</b>	<b>19 632</b>	<b>20 569</b>	<b>21 156</b>

NOTE 24 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Dettes fournisseurs - part > 1an	3 152	3 298	4 151
Autres dettes - part > 1an	2 099	1 201	1 570
<b>Autres dettes non courantes</b>	<b>5 251</b>	<b>4 499</b>	<b>5 721</b>

NOTE 25 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	4 766	4 495	4 581
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>4 766</b>	<b>4 495</b>	<b>4 581</b>
Dettes fiscales et sociales - part < 1an	13 365	11 429	12 064
Autres dettes - part < 1an	323	277	1 161
<b>Autres dettes courantes</b>	<b>13 688</b>	<b>11 706</b>	<b>13 225</b>

k€	0 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	+ 360 jours	Non Echu	TOTAL
Fournisseurs	824	533	613	691	2 105	4 766

## INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN

**Actifs financiers et passifs financiers**

Le Groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, instruments de couverture des flux de trésorerie futurs, actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs disponibles à la vente, dettes en coût amorti. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

**Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat**

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transactions. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins

de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les passifs non courants.

**Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture.

Le groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Un actif et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsque le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

Libellé (en k€)	Ventilation par catégorie d'instruments					31/03/2025
	Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs et passif disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes en coût amorti	
Actifs financiers non courants			594			594
Autres actifs non courants			1709			1709
Clients et comptes rattachés			1877			1877
Autres créances			11403			11403
Trésorerie et équivalents de trésorerie	388					388
Actif disponible à la vente & activités abandonnées		15				15
<b>Actifs</b>	<b>388</b>	<b>115</b>	<b>15 583</b>			<b>16 086</b>
Endettement, part à long terme				13 128		13 128
Autres passifs financiers non courants				5 251		5 251
Endettement, part à court terme				3 183		3 183
Passifs financiers courants				950		950
Fournisseurs				4 766		4 766
Autres passifs courants				13 688		13 688
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées		15				15
<b>Passifs</b>	<b></b>	<b>15</b>	<b>40 965</b>			<b>40 980</b>

## EFFET EN RESULTAT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Libellé (en k€)	Effet en résultat des instruments financiers				31/03/2025
	Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur	
Dette en coût amorti		-522			-522
		-522			-522

## NOTE 27 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du Groupe se répartissent de la manière suivante :

Libellé	31/03/2025	31/03/2024	30/09/2024
Cadres	46	51	48
Agents de maîtrise et techniciens	43	43	40
Employés	150	140	135
Effectif moyen interne	239	234	223

## NOTE 28 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### A) REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET TRANSACTIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Saloua MASLAGA, en sa qualité de Président du Directoire perçoit une rémunération sur Emova Group. Les autres mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs mandats de membre du Directoire ou de membre du Conseil de surveillance.

Les éléments de rémunération des mandataires sociaux, qui comprennent une part fixe et une part variable, sont soumis aux règles applicables à la rémunération des mandataires sociaux au sein du Groupe. La part variable est intégralement basée sur la performance du Groupe et est appréciée sur la base de l'objectif d'EBITDA défini lors de l'établissement du budget annuel en début de chaque exercice.

Au 31 mars 2025, le Groupe avait une dette fournisseurs vis-à-vis d'Emova Holding de 2 620 K€ TTC comme l'année précédente. A cette même date, Emova Holding disposait d'un compte courant créditeur chez Emova Group de 2 090 K€ contre un compte courant de 1 131 k€ au 31 mars 2024.

### B) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Libellé	Total
Emova Group	127 576
Autres sociétés du groupe	16 042
<b>Total</b>	<b>143 618</b>

## C) POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### RISQUES LIES A L'ACTIVITE DU GROUPE

#### RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES FLEURS ET PLANTES ET RISQUES LIES AU SOURCING ET A LA DEPENDANCE A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Le marché des fleurs et plantes repose sur des échanges mondiaux, notamment via les bourses des Pays-Bas qui concentrent une large majorité des transactions. Comme tout marché, les prix fluctuent en fonction de l'offre et de la demande. Toutefois, sur ce marché spécifique, la demande est en grande partie anticipable, car elle est étroitement liée à des événements calendaires récurrents (fêtes nationales, événements internationaux), réduisant ainsi l'incertitude inhérente aux fluctuations.

Pour garantir une stabilité dans son approvisionnement, Emova Group s'appuie sur une organisation solide et un réseau optimisé :

- Les magasins s'approvisionnent directement auprès de la centrale d'achat d'Emova Group, **Emova Market & Products**, ou auprès de fournisseurs référencés, offrant une flexibilité et une diversité des sources d'approvisionnement.
- La centrale d'achat a rationalisé son réseau de fournisseurs, avec un sourcing direct auprès de producteurs dans les principaux bassins mondiaux (Afrique, Amérique du Sud, Europe). Des engagements annuels sur des volumes d'achats permettent de stabiliser les variations de prix.
- La **Centrale d'Achats et de Référence** a travaillé à resserrer le parc de fournisseurs et à une maîtrise optimisée de l'offre et de la filière par le franchisé. Trois typologies de fournisseurs sont à distinguer :
  - Producteurs,
  - Grossistes Fleurs & Plantes,
  - et Fournisseurs/Grossistes d'accessoires ou d'emballages.

Pour maîtriser les risques, un **outil de pilotage des prix d'achats sur les cadrans** a été mis en place. Cet outil, enrichi par un historique de 4 ans, permet d'analyser les tendances et de prendre des décisions éclairées.

Grâce à ce pilotage des cours, le Groupe fait preuve de dynamisme et d'agilité, permettant aux magasins d'adapter leurs achats en conséquence.

Des **comités de pilotage réguliers avec les principaux fournisseurs** sont également organisés pour préserver les intérêts du Groupe et anticiper les évolutions du marché.

Ces actions stratégiques permettent une meilleure maîtrise des fluctuations des prix d'achat grâce à un système de référencement efficace et des achats centralisés.

Par ailleurs, le Groupe n'est pas dépendant d'un fournisseur ou contrat unique, limitant ainsi les risques d'approvisionnement. Il a renforcé son pilotage des fournisseurs et optimisé ses processus logistiques sous la supervision du Directeur Offre & Performance Achats.

La mise en place de circuits courts, favorisant un lien direct entre les producteurs et les magasins, a également permis :

- Une réduction des intermédiaires, augmentant ainsi les marges sur les achats.
- Une amélioration de la résilience du réseau en réduisant la dépendance aux grossistes.

#### DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS

Emova Group a mis en place des mécanismes rigoureux et des garanties solides pour réduire au minimum les risques liés aux délais de paiement des franchisés.

Les redevances dues par les franchisés sont généralement réglées par prélèvement bancaire dès l'émission des factures. Ce processus automatisé garantit un recouvrement rapide des créances et limite les risques d'impayés.

Par ailleurs, les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par des instruments financiers et juridiques :

- Une **garantie à première demande** émise par une banque de renom, signée dès la conclusion du contrat de franchise, apporte une couverture directe en cas de défaut de paiement.
- Dans certains cas, ces garanties sont complétées par un **nantissement du fonds de commerce** ou par une **garantie personnelle** du franchisé au profit du Groupe.

Pour renforcer davantage la maîtrise des risques liés aux délais de paiement, le Groupe fait appel aux services d'une société de recouvrement spécialisée. Cette entité coordonne les actions nécessaires pour :

- Assurer un suivi rigoureux des éventuels retards de paiement.
- Engager des démarches ciblées pour recouvrer les créances impayées.

---

#### RISQUES LIES AU DEVELOPPEMENT DES RESEAUX DE FRANCHISES

Emova Group adopte une stratégie robuste et maîtrisée pour développer son réseau de franchises autour de ses quatre enseignes de renom : **Monceau Fleurs, Cœur de Fleurs, Au Nom de la Rose, et Happy**. Chaque marque bénéficie d'un positionnement distinct et cohérent, attirant des franchisés alignés sur ses valeurs et ses concepts.

Au 31 mars 2025, Emova Group comptait **247 points de vente en franchise**, illustrant un modèle éprouvé et attractif. Le groupe dispose également de **300 emplacements potentiels** identifiés grâce à une étude géomarketing réalisée en avril 2024, ce qui témoigne d'une forte capacité d'expansion.

Pour garantir la qualité et la pérennité de son développement, Emova Group a mis en place des processus rigoureux :

- **Une sélection exigeante des franchisés** : Chaque candidat passe par une procédure de validation stricte afin de garantir qu'il répond aux critères spécifiques de chaque marque.
- **Des ressources dédiées** : Le Groupe dispose d'une équipe expérimentée pour accompagner l'intégration des nouveaux franchisés et assurer leur alignement avec les standards des enseignes.
- **Un suivi de la qualité** : Les magasins sont régulièrement contrôlés pour garantir leur conformité aux concepts et préserver ainsi l'image et la réputation des marques.

Par ailleurs, Emova Group a renforcé sa stratégie de développement en équilibrant les magasins franchisés et succursales, répartissant ainsi les risques opérationnels et financiers.

En complément, le modèle économique des franchises présente une résilience intrinsèque :

- Les revenus récurrents provenant des redevances des franchisés assurent une base financière stable.

- La diversification des enseignes et des emplacements géographiques réduit les risques liés à des fluctuations économiques ou locales.

Emova Group s'appuie également sur un développement interne solide, avec une franchise accessible et attractive.

Le groupe observe une dynamique de croissance interne : le nombre de magasins par franchisé est passé de **1,9 magasin en moyenne en 2018 à 2,2 magasins en 2024**, et plusieurs franchisés existants souhaitent poursuivre leur développement avec le Groupe. Cette volonté d'expansion se traduit également chez certains collaborateurs Emova Group ou élèves de l'Ecole Florale, prêts à se projeter en tant qu'entrepreneurs aux côtés du Groupe.

---

#### RISQUES LIES AUX MARQUES ET ENSEIGNES

Le Groupe détient les droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'exercice de ses activités et notamment :

- Des marques commerciales : Monceau Fleurs, Au nom de la rose, Cœur de fleurs, Happy ainsi que l'Ecole florale. Ces marques sont enregistrées sous forme verbale, figurative ou semi-figurative en France et/ou dans l'Union Européenne et ou dans les territoires dans lesquels le Groupe opère. Leur protection est assurée par un renouvellement périodique
- Des noms de domaine : le Groupe a réservé auprès d'organisme spécialisés, les noms de domaine associés à ses principales enseignes Monceau Fleurs, Au nom de la rose, Cœur de fleurs et Happy, également renouvelés régulièrement.

Le principal risque identifié concerne la propriété intellectuelle, notamment en ce qui concerne :

- la perte ou la non-reconduction des droits sur certaines marques ou noms de domaine ;
- l'atteinte à l'image ou à la notoriété d'une enseigne, pouvant impacter sa valeur économique ;
- les litiges potentiels liés à des droits antérieurs ou à des usages concurrents.

Il est précisé que ce risque est maîtrisé de manière générale par le Groupe. Il peut toutefois se matérialiser par une dépréciation d'actifs incorporels, comme cela a été le cas récemment avec la marque Rapid'Flore, dont la valeur a été ajustée dans les états financiers. Cependant, cette dépréciation résulte de la stratégie du Groupe de clarifier son portefeuille de marques.

---

## RISQUES DE CHANGE

Les transactions réalisées en une autre devise que l'euro et par conséquent, le risque de change supporté par le Groupe sont très faibles à l'heure actuelle. Le Groupe n'a de ce fait, pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

---

## RISQUES SUR LES ACTIONS

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible du Groupe est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

---

## RISQUES DE TAUX

Le groupe est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de son endettement à taux variable représentant 28% de sa dette financière.

De manière générale, cette exposition au risque est maîtrisée.

Pour plus de détails sur la structure de l'endettement, se référer à la note 23 des comptes semestriels.

---

## RISQUES DE LIQUIDITE

Sur ce semestre l'activité du Groupe a généré un flux net de trésorerie généré de 2 427 K€, en progression de 47,4% sur l'exercice précédent. Le Groupe a pu investir à hauteur de 291 K€, et a remboursé à ses partenaires financiers 2 391 K€, poursuivant ainsi la baisse de son endettement.

La continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois s'appuie sur la progression des flux de trésorerie d'exploitation et le maintien des concours bancaires existants.

De plus, concernant la situation financière de sa filiale Emova Group détenue à 45%, Emova Holding s'engage à apporter et à maintenir le soutien financier nécessaire lui permettant de poursuivre son activité dans des conditions normales sur l'exercice courant du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025 et ce jusqu'à l'approbation des comptes dudit exercice dans le respect du principe de continuité de l'exploitation.

---

## RISQUES SOCIAUX

Le Groupe estime que les risques sociaux sont limités aux risques usuels des sociétés de services, de distribution et de logistique en France. Ils sont évalués par la Direction des Ressources Humaines en établissant un contact régulier avec les salariés et leurs représentants lui permettant ainsi de mettre en place les améliorations éventuellement nécessaires.

---

## RISQUE JURIDIQUE

Le Groupe a mis en place au sein de la Direction Juridique une organisation lui permettant de gérer de façon centralisée les risques de nature juridique en coordination avec le Comité Exécutif.

La Direction Juridique dispose de l'expertise et des outils nécessaires et fait appel, pour prévenir les risques de litiges, contentieux et non-respect des législations applicables, à des avocats et des conseils spécialisés sur toutes les opérations jugées stratégiques et sur tous les contrats spécifiques, et fait valider en amont par ceux-ci tous les contrats types qu'elle est amenée à utiliser régulièrement dans l'exercice des différentes activités du Groupe.

Le Groupe a provisionné tout litige ou contentieux dont il estime qu'il est susceptible de présenter un risque, à hauteur des estimations réalisées avec ses conseils extérieurs.

Le Groupe a fait face à un contrôle fiscal sur l'exercice qui a porté en particulier sur la TVA et sur les conditions d'obtentions du Crédit Impôts Recherche (CIR). Au 30 septembre 2024, la procédure justifiant des positions du Groupe documentées par nos conseils est en cours.

---

#### D) ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements donnés :

Dans le cadre du refinancement susvisé et de la conclusion d'un contrat de prêt en date du 28 décembre 2021, aux termes duquel les prêteurs ont accepté de consentir à la Société un prêt d'un montant de 12 500 000 euros divisé en quatre tranches, Emova Group a consenti :

- Une fiducie portant sur les titres financiers d'Antheia, de Monceau Fleurs, de BS Flore, d'I Flore, de LV Flore, de MF Flore et de Roma Flore (devenu respectivement IDF Exploitation, MF Malesherbes, LV2 Exploitation, MF Invalides, LV1 Exploitation, MF Courbevoie et ABC Exploitation) détenus par la Société et constituée par elle.
- Des nantissements de parts sociales de premier rang portant sur la totalité des parts sociales détenues par la Société dans le capital social d'Emova Market Place (nouvelle dénomination Emova Market & Products), d'Emova Production, d'Happy Inc. (Happy Développement), de Hauraunize, de La Générale des Végétaux (Monceau Fleurs Développement), de Monceau Fleurs Expansion France.

Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune :

Sur le semestre clos au 31 mars 2025, Emova Holding n'a consenti aucun abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au profit d'Emova Group.

Emova Holding a consenti au 30 septembre 2016 un abandon de créance d'un montant total d'un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres d'Emova Group. En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, Emova Group s'est engagée à réinscrire au crédit du compte courant de la société Emova Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée, soit la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et trente-huit centimes (1 086 295,38€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur

les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Emova Holding a consenti au 30 septembre 2015 un abandon de créance d'un montant total de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2 792 942,00€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres d'Emova Group.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, Emova Group s'est engagée à réinscrire au crédit du compte courant de la société Emova Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée, soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2 792 942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.